

Résultats du concours d'août

Autor(en): **Rms.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **88 (1961)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-232195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En l'honneur du général Guisan

Une simple et digne manifestation s'est déroulée le mardi 30 août à Chesalles-sur-Oron. A l'âge de 22 ans, soit en 1896, Henri Guisan, jeune officier et jeune époux, avait acquis le domaine de Bellevue, à la frontière de Fribourg, d'une contenance de 20 poses vaudoises (45 ares) sur vaud, et de 20 poses fribourgeoises (36 ares), sur territoire du canton voisin. Il y demeura 7 ans, fonctionnant dès l'abord comme secrétaire du Conseil général et prenant des initiatives intéressantes. Les sociétés militaires d'Oron ont tenu à marquer ce passage à Chesalles par une plaque commémorative, rappelant le souvenir du grand patriote et du grand soldat. Encastrée sur la façade principale de la maison, cette plaque a été inaugurée en présence de Mme la générale Guisan et de sa famille, de quelques personnalités, des écoliers et de la population du village et des environs. Prirent la parole MM. Treboux, président du Conseil communal d'Oron, Henri Waridel, syndic, au nom des autorités et des villageois de Chesalles, Luc Rubattel, ancien conseiller d'Etat, initiateur de l'idée du monument, M. Forel, pasteur de la paroisse d'Oron, alors que M. Guisan fils remerciait au nom de sa famille. Ces discours furent entrecoupés de chants des deux classes scolaires. Une collation suivit, pour laquelle les ménagères du village avaient préparé des montagnes de friandises.

Résultats du concours d'août

Sur une cinquantaine de grilles, près d'une vingtaine étaient entachées d'erreurs... La plus courante de ces erreurs fut commise au 2/12 horizontal : « Moitié de poire ». La poire ne pouvait, ici, se partager en deux. Plusieurs concurrents n'en ont pas moins mis « Po »... Or, parmi toutes les poires au sens figuré, le « gogo » n'est-il pas la plus belle ? Le mot juste était donc « Go ». Plusieurs fautes au 8/1 horizontal : « Témoignage d'amnésie mo-

mentanée ». On a mis « Us », « Os », « E.S. » un peu au hasard. « P.S. », post-scriptum, était le mot juste. Ne sert-il pas à réparer un oubli, en fin de lettre ?...

M. Julien Marquis, instituteur à Mervelier (Jura), que ce mots croisés a plus spécialement inspiré, nous écrit :

« Il est normal qu'avec la *Migraine*, on commence à voir *Rouge* et qu'il faille concentrer ses esprits en donnant un tour de *Vis* au cerveau pour éviter le *Post-scriptum*. Une bonne *Tasse de Lait* est préférable à la résine d'*Aloès* pour purger les excès de *Fraises et de Noix* de veau. L'*Air* de l'aspirant et le *Oui* du soupirant vont de pair pour vous conduire à enterrer la liberté célibataire. Mais *Rira* bien qui rira le dernier, car on ne vous prendra pas pour des *Gogos* !

Bravo !

« Où vont les hommes après un enterrement » ? Mais oui, M. Jatton, à la Mairie, après avoir enterré leur vie de garçon !

Chère Mme Françoise Gay, votre grille de juillet n'était pas juste : elle portait « Buie » et non « Buis » ; faute d'inattention sans doute !

Et grand merci pour les félicitations encourageantes !

Voici comment s'établit la liste des lauréats après tirage au sort :

Mme M. Freymond-Bouquet, Corrençon par St-Cierges.

M. Léonce Granger, Troistorrents.

M. Henri Bovard, La Barboleusaz, Gryon.

M. Julien Marquis, Mervelier, Jura.

Mme Ernest Doudin, Payerne.

Mme Françoise Gay, Lutry.

M. Chs Biolley, Thonon-les-Bains, Savoie.

Mme Jeanne Schwaar, Lausanne.

Mme Maria Beaud-Pugin, Neirivue, Frib.

M. Antoine Martenet, Troistorrents, Valais.

M. G.-H. Bornand, Payerne.

M. Ch. Testuz, Morges.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort qui auront envoyé, d'ici au 31 octobre 1960, une grille conforme à la grille originale, à l'Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne.

Rms.